



CONSEIL DU QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 12 février 2014

Présents : Mme Corinne ANDRIA, Mme Marie-Claude BERTHELOT, M. Philippe COULAUD, Mme Chantal DEFONTAINE, M. Jean-Marc DUMONTET (Correspondant de quartier), Mme Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU, M. Francis LACHAISE (Suppléant du Correspondant de quartier), Mme Jane OAKES, M. Didier PAILLET, Mme Joëlle POINEAUD, Mme Christine ROSSET, M. René VALLADON.

Excusés : M. Guy BECHON, M. Sébastien GARNIER, Mme Janine MOLINA.

Participaient également :

Mme Marie-Laure CANO (élue référente du quartier), Mme Nathalie GOURDET (service Agenda 21 & Démocratie Locale de la Ville) , Mme Gwladys HALLER (manager de Commerce & Démocratie Locale de la Ville).

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Joëlle POINEAUD se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Didier PAILLET demande à être marqué comme excusé et non pas comme absent sur le compte-rendu de la réunion du 6 janvier 2014.

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 6 janvier 2014.

3 . Point sur le projet « Mémoire de St Jacques »

- Francis LACHAISE nous indique que les 87 documents ont été déposés chez une entreprise de reproduction afin d'être scannés en haute définition. Le coût de cette numérisation est de 136 euros.

Le traitement de cette facture pose un problème car le budget de la Ville n'est pas encore voté. Gwladys HALLER doit prendre contact avec le service Financier de la Ville pour trouver une solution afin de pouvoir faire numériser les documents rapidement.

Lorsque ces documents seront scannés, le groupe de travail initial se réunira pour faire un premier choix pour éviter les doublons et sélectionner les meilleures photos, puisque qu'une même vue peut être prise par plusieurs éditeurs.

Le groupe de travail présentera cette sélection au prochain Conseil de Quartier.

- Le choix des différents supports a été abordé. Ce choix est important car il diffère selon que l'exposition se déroule en intérieur ou extérieur, qu'elle soit mobile ou fixe et du type de public auquel elle s'adresse.

Deux types de supports sont présentés en exemple. Ces supports sont utilisés dans le cadre de Ville d'Art et d'Histoire.

- Le Kakemono : support souple et plastifié et pouvant être déroulé, de 1,80 m de haut et de 0,50 m de largeur. Il comprend une structure auto-porteuse permettant au panneau de tenir debout. Il est souvent utilisé pour les expositions d'intérieur et/ou mobiles.
- Support en Alu Dibond : ce support très léger est inoxydable, imputrescible, résiste à la corrosion, aux UV et aux chocs. Le support présenté fait 1m x1m mais ses dimensions peuvent être modifiées selon les besoins. Ce support peut être utilisé pour les expositions extérieures et intérieures.

Ces supports coûtent chacun 200 € TTC.

Aucun support n'a été choisi. Cependant, il est conseillé de ne pas utiliser du verre pour sa fragilité et le PVC pour son mauvais vieillissement, surtout en extérieur.

4. Réflexion sur sur l'animation d'été 2014 :

- L'animation estivale du Conseil de Quartier St Jacques se fera lors de la foire aux vins le vendredi 22 août.
- Le conseil envisage de présenter son exposition "Mémoire de St Jacques" durant les deux jours de la foire.
- L'animation serait une soirée à thème qui reste à définir avec le Comité des Fêtes avec une possibilité de pique-niquer sur place avec des tables et chaises mises à disposition par la ville.

5. Réflexion sur les projets 2014 du Conseil de Quartier

- Éclairage esthétique des piles du pont de St Jacques : il existait un éclairage des piles du pont mais celui-ci ne fonctionne plus.
Ce projet pourrait être englobé dans le projet de mise en lumière du patrimoine cognacais « Ville en lumière » de la Communauté de Communes Grand Cognac.
Il sera demandé aux Services Techniques les possibilités d'éclairage de ce pont.
- Rue Jules Brisson, suite à la mise en service du 1er plateau ralentisseur, la vitesse des véhicules s'est considérablement atténuée entre le rond-point de la place St Jacques et le plateau surélevé. Cependant, les voitures accélèrent après le passage du plateau. Ce phénomène est amplifié par la largeur de la voie de circulation qui s'agrandit et qui donne une impression de sécurité aux conducteurs.
Le Conseil de Quartier sollicite les services techniques pour la réalisation, le chiffrage et l'emplacement d'un 2^e plateau dans la partie élargie de la rue.
- Un problème de vitesse est aussi détecté rue de Boutiers. Un plateau surélevé est demandé au niveau du parking de la rue.
Le Conseil de Quartier sollicite les services techniques pour la réalisation, le chiffrage et l'emplacement d'un plateau dans la rue.
- La Fête des voisins celle-ci est fixée au 23 mai 2013. Le Conseil de Quartier suite au bilan de l'année précédente, a décidé de multiplier les lieux de rencontre afin de garantir une ambiance plus conviviale. Ces lieux pourront se dérouler dans les rues dont la fermeture n'engendrera pas de problèmes de sécurité ou de circulation, sur les places publiques ou chez des particuliers.
Le Conseil de Quartier rappelle que les demandes d'autorisation pour les fermetures de rues doivent parvenir à La Mairie un mois avant la date prévue.

6. Informations et questions diverses

- La table d'orientation sera dorénavant appelée une table d'interprétation. Ce terme correspond mieux au projet du Conseil de Quartier qui a pour but d'expliquer et de commenter le paysage urbain vu du site.
Plusieurs contacts avec l'entreprise Intersignal en charge du plateau en lave émaillée a permis d'avancer sur le projet.
Ainsi, 2 modèles sont proposés au Conseil de Quartier : 1 en demi-lune et 1 en couronne (voir l'annexe). Les plans présentés ne sont pas définitifs. Ils doivent prendre en compte une

inclinaison de 25° du plateau pour améliorer la lisibilité de la table aux personnes à mobilité réduite.

Le Conseil de Quartier choisit le modèle en forme de demi-lune.

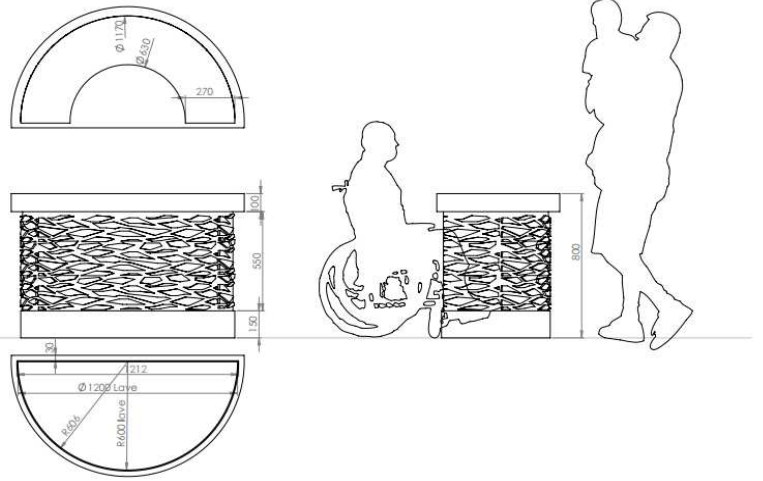
Le socle sur lequel repose le plateau doit être effectué par le Club Marpen. Devant les difficultés rencontrées avec l'association, le Conseil de Quartier décide d'envoyer une lettre à l'association afin que celle-ci s'engage à transmettre un calendrier d'exécution du socle. Si le Club Marpen ne répond pas à cette requête, la convention qui lie la Ville au Club Marpen sera résiliée.

- Rue Claude Boucher : une demande de passage piéton supplémentaire est demandé au niveau de la résidence Vallina.
- Un membre du Conseil de Quartier signale la difficulté à circuler sur les trottoirs rue Basse de Crouin qui sont trop étroits. Peu de solutions sont envisageables car la rue n'est pas très large.
- Un conseiller de Quartier demande la mise en place de blocs de pierre afin d'empêcher les voitures de circuler sur un chemin de terre entre le restaurant La Courtine et la Base Plein-Air

Prochaine réunion : La date est fixée au **mercredi 29 avril 2014, à 18h30.**

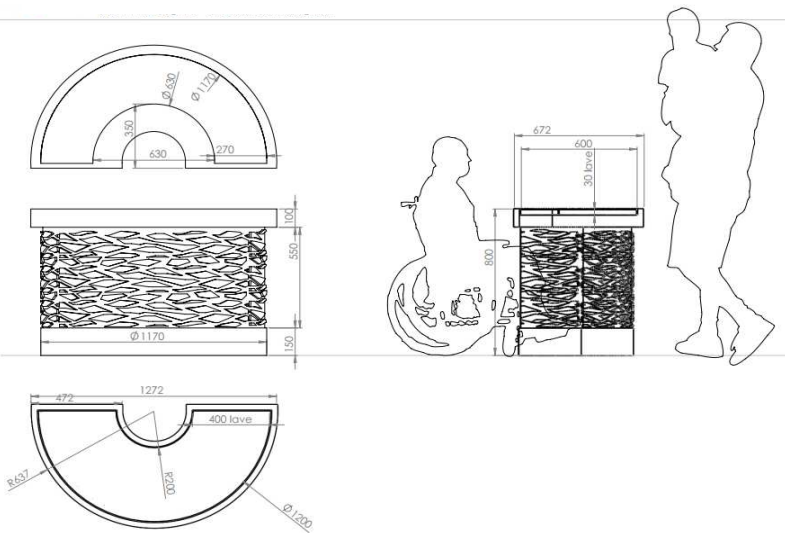
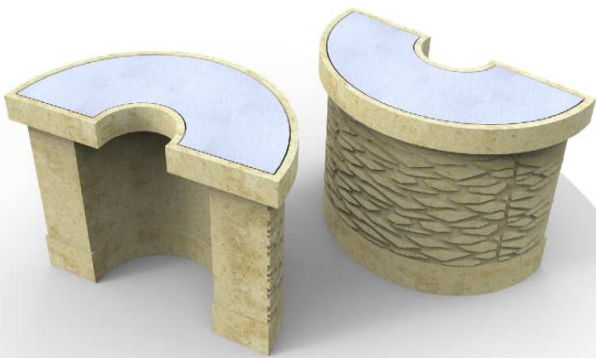
Annexe :

Proposition 1 : demi-lune



Matériaux	Pierre de Vihonneur	Quantité	1
Finitions	Adoucie	N° Devis	
Dossier	Cognac		

Proposition 2 : Couronne



Matériaux	Pierre de Vihonneur	Quantité	1
Finitions	Adoucie	N° Devis	
Dossier	Cognac		

Matériaux	Pierre de Vihonneur	Quantité	1
Finitions	Adoucie	N° Devis	
Dossier	Cognac		